iRTS PACA Corse

Durée
2 ans

MARSEILLE

CAFDES

(CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE)

RNCP 36838

Diplôme d'Etat de niveau 7

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027

Le CAFDES est un diplôme de niveau 7 équivalent à un master 2 (BAC+5) délivré au nom ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Arrêté du 27 août 2022 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000046221975/2026-08-31

LA PROFESSION

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, dirige un ou plusieurs établissements ou services du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

Garant des conditions d'accompagnement individualisé des personnes accompagnées, en cohérence avec les politiques publiques et les dispositifs réglementaires, il élabore et conduit le projet d'établissement ou de service et veille à son évaluation.
Il assure le management des ressources humaines et est responsable de la gestion économique, financière et logistique des établissements et services.

LES LIEUX D'INTERVENTION

- La protection de l'enfance
- Le handicap
- L'inclusion sociale
- Le secteur des personnes âgées
- Le champ des addictions...

LES APTITUDES

- Capacité d'écoute
- Sens du dialogue
- Recul et sens de l'observation
- Créativité
- Goût du contact humain

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité QUALIOPI a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- ACTIONS DE FORMATIONS
- ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Taux de réussite 2025	Taux d'insertion 2025
86%	60%

Mise à jour - septembre 2026

LE CONTENU DE LA FORMATION

C'est une formation de 700 heures théoriques et de 510 heures pratiques (selon la fonction occupée dans le secteur) sur une amplitude de 26 mois. Des dispositions spéciales (allègements et dispenses) sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social et exerçant une fonction de cadre et/ou de direction dans le secteur. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

LA DURÉE DE FORMATION

700 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE

La formation s'articule autour de 4 blocs de compétences (BC) :

BC1 - Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques (196h)
BC2 - Définir et piloter le projet d'établissement ou de service (154h)
BC3 – Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service (196h)
BC4 – Gérer les volets économiques, financier et logistique de l'établissement ou du service (154h)

Les blocs de compétences peuvent être validés séparément et sont acquis à vie.

510 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

BC 1 - 154h
BC 2 - 147h
BC 3 - 133h
BC 4 - 76h

Ces heures de formation pratique sont aussi susceptibles d'allègements selon la fonction occupée.

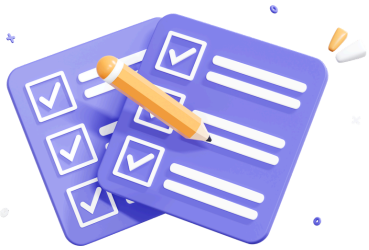

LES MODALITÉS DE CERTIFICATION

Un contrôle continu et une certification par bloc de compétences (écrits individuels ou collectifs, oraux individuels ou collectifs, études de cas sur table...).

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, journées d'études, enquêtes, rencontres avec des acteurs du territoire, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité nationale et/ou internationale, environnement numérique de travail, aménagements pour les personnes en situation de handicap.

STAGES ET VOYAGES D'ÉTUDES POSSIBLES À L'INTERNATIONAL

Erasmus+

BC 1 : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques 196h

BC 1-UF 1 : Le projet stratégique et les politiques publiques 154 h

- *Connaissance des politiques publiques transversales du secteur (21h)*
- *Méthodologie de la NAD et ateliers de guidance (42h)*
- *Connaissance des politiques publiques sectorielles (70h)*
- *Secret professionnel et laïcité (7h)*
- *Module professionnalisation (14h)*

BC 1-UF 2 : Veille stratégique 14h

- *Module dire, lire et écrire (7h)*
- *Communication (7h)*

BC 1-UF 3 : Partenariat et travail en réseau 28h

- *Diagnostic de territoire (28h)*

BC 2 : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service 154h

BC 2-UF 1 : Le projet d'établissement ou de service 108.5h

- *Diagnostic stratégique (49h)*
- *Méthodologie du mémoire de pratiques professionnelles (21h)*
- *Ateliers de guidance collective du mémoire (21h)*
- *Préparation orale à la soutenance (17.5h)*

BC 2-UF 2 : Les droits et libertés des personnes 45.5h

- *Ethique, bientraitance, auto-détermination et pouvoir d'agir (14h)*
- *Gestion des situations complexes et gestion des conflits (14h)*
- *Vie affective et sexuelle des personnes accompagnées (7h)*
- *Accompagnement aux évaluations (3.5h)*
- *Journée d'études des directions (7h)*

LE CONTENU DES BLOCS DE COMPÉTENCES (SUITE)

BC 3 : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service 196h

BC 3-UF 1 : Management et organisation du travail 119

- *Gestion des Ressources Humaines (63h)*
- *Transition écologique (3.5h)*
- *Module autorité et pouvoir (14h)*
- *Préparation à la certification MGRH (17.5)*
- *Analyse de la Pratique Professionnelle (21h)*

BC 3-UF 2 : Gestion des ressources humaines 56H

- *Droit du travail (56)*

BC 3-UF 3 : Dialogue social 21h

- *Dialogue social (7h)*
- *Santé et sécurité au travail (14h)*

BC 4 : Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou de service 154h

BC 4-UF 1 : Gestion économique et financière 112h

- *Gestion budgétaire et comptable (21h)*
- *Gestion économique et financière et préparation à la certification (91h)*

BC 4-UF 2 : Pilotage des investissements et de la logistique 42h

- *Gestion logistique et immobilière (35h)*
- *Outils de pilotage (7h)*

TABLEAU DES ALLÈGEMENTS ET DISPENSES CAFDES

CAFDES : Tableau d'allègements de formation et de dispense d'épreuve de certification (1)(2)				
Diplôme d'Etat détenu par le candidat (3)	BC1: Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques	BC2 : Définir et piloter le projet d'Etablissement ou de service	BC3 : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service	BC4 : Gérer les volets économiques, financiers, et logistique de l'établissement ou du service
Diplôme d'Etat d'assistant de service social	Allègement			
Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé	Allègement			
Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familial	Allègement			
Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé	Allègement		Allègement	
Diplôme d'Etat d'éducateur de jeune enfant	Allègement	Allègement	Allègement	
Certification d'Aptitude aux Fonctions d'encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale	Dispense	Allègement	Allègement	Allègement
Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale	Dispense	Dispense	Allègement	
Diplôme supérieur en travail social	Dispense	Allègement	Allègement	

La dispense d'un bloc de compétence entraîne la validation du bloc de compétence et la dispense de l'épreuve de certification s'y rapportant.

[1] Références règlementaires : Arrêté du 31 août 2022, Annexe III Tableau d'allègements de formation et de dispenses d'épreuves de certification.
[2] Les allègements de formation précisés dans le tableau ne présagent pas des allégements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat.
[3] Les allègements de formation précisés dans le tableau s'appliquent aux titulaires d'un diplôme d'Etat du travail social classé au niveau 5 ou au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique et inscrit au niveau 5 du cadre national des certifications
- Etre en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire
- Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par le Centre ENIC NARIC (European Network of Information Centres – National Academic Recognition Information Centres)

Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature :

- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaines de compétences du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale en application des articles D. 451-11 à D. 451-16 du code de l'action sociale et des familles dans leur rédaction antérieure au décret du 27 août 2022 susvisé
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale relevant en application des articles D. 451-11 à D. 451-16 du code de l'action sociale et des familles

Un entretien de positionnement déterminera la proposition pédagogique la plus adaptée pour le candidat.

LES COÛTS

Frais de sélection : **170€**

Coût de la formation : **15 400€** (dont droits d'inscription à l'EHESP inclus)

LES FINANCEMENTS

	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Salarié, ou demandeur d'emploi	Employeur, OPCO, Transition Pro, CPF, financement personnel...	Inscription en ligne sur la page de formation www.irts-pacacorse.com	50
Apprenti	OPCO	Inscription sur www.cfa-giapats.com	20

Formation accessible en apprentissage. Merci de vous rapprocher du CFA GIAPATS

LIEU DE FORMATION

IRTS PACA CORSE

20 boulevard des Salyens
13008 Marseille

04 91 76 99 00

CONTACT INFORMATION

scolarite@irts-pacacorse.com

Prestations, locaux accessibles et référents aux personnes en situation de handicap

www.irts-pacacorse.com

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

amU Aix Marseille Université

CFA giapats APPRENTISSAGE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL